



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 12 février 2026
Convocation du : 30 janvier 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 30

L'an deux mille vingt six, le douze février à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Thomas BLACTOT pouvoir à Sylvie GUSTIN, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Bernard HAESBROECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

DE26_025

FINANCES
OPÉRATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT
AUTORISATION DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT
OPÉRATION COMPTABLE N°97
« RÉHABILITATION DE L'ANCIEN COLLEGE DESROUSSEAUX »
MODIFICATION

Autorisation - Approbation

Par délibération DE16.018 du 31 mars 2016, une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) a été ouverte pour la réhabilitation de l'ancien collège Desrousseaux. Elle a ensuite été modifiée par délibérations DE17.024 du 30 mars 2017, DE17.062 du 6 juillet 2017, DE19.028 du 7 février 2019, DE20.012 du 6 février 2020, DE21.019 du 18 février 2021, DE21.034 du 14 avril 2021, DE22.034 du 24 mars 2022, DE23.049 du 30 mars 2023, DE24.028 du 25 mars 2024, DE24.164 du 5 décembre 2024 et DE25.028 du 13 mars 2025.

L'AP/CP est à nouveau appelée à évoluer, tant en termes financiers qu'en termes calendaires.

Les travaux d'aménagement se poursuivent sur le site afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confort des usagers et des agents de la collectivité.

AP/CP initiale :

Libellé programme	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2016	2017	2018
Réhabilitation de l'ancien collège Desrousseaux	587 500 €	587 500 €	0 €	0 €

AP/CP actuelle :

Montant de l'AP : 3 114 141,64 €				
Montant des CP				
Réalisés en 2016	Réalisés en 2017	Réalisés en 2018	Réalisés en 2019	Réalisés en 2020
23 547,60 €	383 955,57 €	76 653,74 €	600 701,99 €	728 280,81 €
Montant des CP				
Réalisés en 2021	Réalisés en 2022	Réalisés en 2023	Réalisés en 2024	2025
20 164,04 €	31 796,26 €	267 610,96 €	17 577 €	963 853,67 €

Nouvelle AP/CP :

Montant de l'AP : 2 576 612,99 €				
Montant des CP				
Réalisés en 2016	Réalisés en 2017	Réalisés en 2018	Réalisés en 2019	Réalisés en 2020
23 547,60 €	383 955,57 €	76 653,74 €	600 701,99 €	728 280,81 €
Montant des CP				
Réalisés en 2021	Réalisés en 2022	Réalisés en 2023	Réalisés en 2024	Réalisés en 2025
20 164,04 €	31 796,26 €	267 610,96 €	17 577 €	276 325,02 €
Montant des CP				
2026				
150 000 €				

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De modifier l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2026 indiqués dans le tableau ci-dessus (chapitres 20, 21 et 23).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS